

ESCAPADE A BORDEAUX ET ST EMILION

Jeudi 2 octobre 2025

Prise en charge aux Gonds, place de l'église.

Départ de l'autocar en direction de Bordeaux à 7h30.

Arrivée à Bordeaux : Visite libre de l'espace «Bassins des Lumières», situé dans l'ancienne base sous-marine de Bordeaux. Vous pourrez admirer des œuvres d'artistes incontournables projetées à 360° qui se reflètent dans les quatre immenses bassins. Vous profiterez d'une expérience sonore et visuelle hors du commun. Le thème de ces expositions se renouvelle au fil du temps, cette année l'Égypte des Pharaons de Khéops à Ramsès II est à l'honneur.



Arrivée au Bateau Bordelais à 11h45.

12h : Embarquement à bord du Bateau Bordelais, pour un déjeuner croisière sur la Garonne. Croisière de 2h00 le long du port de la Lune et des façades UNESCO.



Menu : Gaspacho de tomates, Filet de daurade sauce vierge ou Cuisse de canard confite, Riz au lait aux agrumes ou entremet chocolat-passion. Boissons incluses : 1 coupe apéritive Lillet-tonic, 1 bouteille vin pour 4 pers, eau plate, café ou thé.

14h30 : Retour à quai

Départ pour Saint Emilion

Cité médiévale ceinte par ses remparts et trônant au milieu de ses célèbres vignobles. C'est l'une des plus belles cités d'Aquitaine, une ville médiévale de pierres dorées, de placettes et de venelles. Entourée d'un paysage de vignes remarquablement préservé, elle partage avec les communes de la juridiction la fierté de leur inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre de «paysages culturels».



16h15 : Découverte de la ville à bord du petit train (visite des caves monolithes et dégustation d'1 vin).

Départ de Saint Emilion vers 17h30 pour retour aux Gonds (19h30/20h00).

PRIX Adhérent : 117€-30€ (participation RLG) = 87€

PRIX Non Adhérent : 125€

Possibilité de paiement en 2 fois (2 chèques, le premier encaissé le 30 juin et le second début septembre)

Inscription avant le 30 juin auprès de Liliane au

06 83 05 83 85 ou Maryse au 06 45 79 30 79

Nombre de places limité

Le choix du plat (daurade ou canard) et dessert (riz ou entremet) doit être précisé à l'inscription.

